PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE LUNDI 29 JANVIER, À L'ÉCOLE
À 18 H 30

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Mélanie Bernier	Conseillère en orientation
Madame Caroline Déry	Parent
Monsieur Yury Fesko	Parent
Monsieur Éric Houle	Enseignant
Madame Christelle Jean	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Daphné Letendre	Enseignante
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Madame Éliane Montembeault	Enseignante
Madame Josée Proulx-Chouinard	Enseignante
Monsieur Bruno Quesnel	Parent
Monsieur Edwin Antonio Villegas	Parent
Madame Esther Angèle Youbi	Parent
William Desparois	Élève

INVITÉ :

Madame Marie-Josée Brion	Gestionnaire d'établissement

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Sylvie Gamache	Représentante de la communauté
Aiden Donnelly	Élève

1. **MOT DE BIENVENUE.**

   Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Bergeron déclare la séance officiellement ouverte, à 18 h 32.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
   (CÉ-23-24-1253)

   IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Edwin Antonio Villegas
   QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
   3.1. Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2023;
   3.2. Suivi au procès-verbal du 27 novembre 2023;
4. Parole du public;
5. Adoption du budget révisé 2023-2024 *(documentation sur place);*
6. Approbation de la grille-matières 2024-2025 *(document 2140);*
7. Présentation des projets d'activités et de sorties *(document 2141);*
8. Inscriptions 2024-2025 :
   8.1. Critères d'inscription du CSSDGS 2024-2025 – *courriel déjà transmis aux membres du CÉ;*
   8.2. Période d'inscription à l'école LPP et choix de cours;
9. Approbation pour l'installation de caméras de sécurité dans les corridors D-100 et D-200;
10. Approbation d'une modification au code de vie *(lien pour consulter la modification)*;
11. Uniforme scolaire;
12. Démission de la présidente de l'OPP;
13. Parole à la représentante de l'OPP;
14. Parole aux élèves;
15. Parole à la représentante de la communauté;
16. Parole au personnel;
17. Parole au représentant au comité de parents;
18. Mot de la direction;
19. Mot de la présidente et correspondance;
20. Varia;
    20.1. Grève du transport scolaire (E. Villegas)
    20.2. _____
    20.3. _____
21. Levée de l'assemblée.

APDOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL :

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2023. (CÉ-23-24-1254)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yuri Fesko

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2023 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2023.

Aucun suivi.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2023-2024 (DOCUMENTATION SUR PLACE). (CÉ-23-24-1255)

Madame Brion présente la révision budgétaire 2023-2024. Le document fait état de ce qui était prévu lors de l'élaboration du budget prévisionnel en mai 2023 et les montants réels ventilés en décembre 2023. Elle explique les écarts s'y trouvant.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Bernier
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le budget révisé 2023-2024 tel que présenté par madame Brion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2024-2025 (DOCUMENT 2140). (CÉ-23-24-1256)

Madame Martin Paquet présente et explique les différentes modifications apportées à la grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025. Une enseignante, membre du conseil d'établissement, intervient pour mentionner que le choix de retirer certains cours n'était pas une décision unanime. La direction explique qu'il faut malheureusement faire des choix lors de l'élaboration de la grille-matières.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Quesnel
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la grille-matières 2024-2025 telle que présentée par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES (DOCUMENT 2141). (CÉ-23-24-1257)

Madame Martin Paquet présente les différents projets d'activités et de sorties proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Daphné Letendre
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de sorties tels que présentés par la direction.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

8. INSCRIPTIONS 2024-2025.

8.1 CRITÈRES D'INSCRIPTION DU CSSDGS 2024-2025.

Les critères d'inscription du CSSDGS 2024-2025 ont été transmis aux membres du conseil d'établissement par courriel.

- https://www.csdgs.qc.ca/politiques-et-reglements

8.2 PÉRIODE D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE LPP ET CHOIX DE COURS.

La période d'inscription aura lieu du 5 au 9 février 2024 et du 22 février au 1er mars sera la période des choix de cours pour notre école.

9. APPROBATION POUR L'INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SÉCURITÉ DANS LES CORRIDORS D-100 ET D-200. (CÉ-23-24-1258)

Madame Martin Paquet présente une demande d'installation de caméras de sécurité. Cette demande concerne l'installation de deux caméras dans les corridors D-100 et D-200. Ces caméras seront installées aux extrémités des corridors et serviront à la direction et au personnel de l'école pour identifier les actes de vandalisme.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josée Proulx-Chouinard
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'installation de caméras de sécurité dans les corridors D-100 et D-200.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. APPROBATION D'UNE MODIFICATION AU CODE DE VIE. (CÉ-23-24-1259)

Madame Martin Paquet présente la modification du point 3.2 au code de vie 2023-2024 en réponse à la nouvelle directive de MEQ interdisant les appareils électroniques dans les salles de cours.

3.2 Conformément à la directive ministérielle, je dois préalablement obtenir l'autorisation de mon enseignant ou de l'adulte responsable pour utiliser, à des fins pédagogiques, un appareil électronique sur le temps de classe.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yuri Fesko
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la modification du point 3.2 du code de vie 2023-2024.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. UNIFORME SCOLAIRE.

Madame Martin-Paquet informe de l'avancement du dossier et présente les propositions reçues des fournisseurs Flipp Design et Enfin Mode Sport. Dans le cadre de la recherche de fournisseurs, il est essentiel que le fournisseur sélectionné offre un service clé en main pour les transactions et la livraison des vêtements.

Elle évoque également la possibilité de revoir le logo de l'école. Étant donné qu'il était prévu de revoir l'identité visuelle avant le déménagement dans la nouvelle école, il serait judicieux de le faire avant de procéder à la production des uniformes. Étant donné les délais serrés, nous solliciterons le service de communication du CSS pour qu'ils nous proposent différents logos. Les membres du conseil d'établissement suggèrent de réaliser un sondage auprès des élèves pour la sélection du logo, et le conseil des élèves sera chargé de cette consultation.

Les membres sont également d'accord pour consulter les élèves par le biais du conseil des élèves concernant le choix des couleurs et des vêtements. La prochaine étape consistera à informer les parents de la décision d'instaurer le demi-uniforme, et une proposition de lettre sera transmise à la présidente du conseil d'établissement.

Nous devons être prêt au début du mois d'avril pour aller de l'avant avec le fournisseur choisi.

12. DÉMISSION DE LA PRÉSIDENTE DE L'OPP.

Madame Michaud, présidente de l'OPP, a informé la direction qu'elle ne pourrait pas poursuivre son mandat. Elle demeure tout de même disponible pour des demandes spécifiques, s'il y a lieu.

13. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE L'OPP.

Madame Déry n'a pas d'information à partager.

Malgré la démission de la présidente de l'OPP il est convenu de maintenir ce point statutaire, dans le cas où il y aurait des informations à partager.

14. PAROLE AUX ÉLÈVES.

William Desparois nous informe des projets du conseil étudiants :

- ✓ L'installation de boîtes de plaintes qui seront installés, le conseil des élèves se servira de celles-ci pour mettre en place des projets.

15. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ.

Madame Gamache est absente.

16. PAROLE AU PERSONNEL.

Les enseignants présents nous informent travailler sur le remaniement de leur planification dans le cadre du plan de rattrapage.

17. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Fesko nous indique que les dernières rencontres ont eu lieu le 13 décembre et le 17 janvier. Lors de ces rencontres, les sujets suivants ont été abordés :

- ✓ La promotion des bourses disponibles pour les élèves et mécanisme de recherche de bourses pour les élèves dans le besoin;
- ✓ Une présentation de la FCPQ;
- ✓ La soirée des bénévoles;
- ✓ La présentation du plan de rattrapage;
- ✓ Des conférences en ligne offertes gratuitement aux parents par la FCPQ.
- ✓ Mme Martin Paquet confirme que les élèves de musique participeront à la soirée des bénévoles et au Gala Effet papillon.

La prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 21 février.

18. MOT DE LA DIRECTION.

Madame Martin Paquet informe les membres des principaux dossiers en cours :

- ✓ Mise en place du plan de rattrapage;
- ✓ Participation lors de la journée pédagogique bassin à la présentation des orientations du CSS pour le passage primaire secondaire;
- ✓ Organisation scolaire 2024-2025.

19. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE.

Madame Bergeron nous informe des critères de sélection pour le choix du bénévole en vue de la soirée des bénévoles. La date limite pour soumettre une candidature est le 1er mars. La décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Elle fait aussi le tour des courriels reçus et confirme que les nouveaux membres du CÉ ont terminé la formation obligatoire.

20. VARIA.

20.1 GRÈVE DU TRANSPORT SCOLAIRE.

Un parent s'interroge sur les mesures prévues pour faire face à la grève du transport. La direction explique que le plan de contingence de l'école comprend une surveillance renforcée le matin et le soir. Cependant, il est important de noter que la gestion du dossier du transport ne relève pas de la compétence de l'école. Dès que nous recevrons des mises à jour à ce sujet, elles seront immédiatement communiquées aux parents.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Bruno Quesnel propose la levée de l'assemblée, à 20 h 27.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Pauline Martin Paquet
Directrice

Nadia Bergeron
Présidente